



ARTS, LETTRES, LANGUES

EXAMEN CIVIQUE

**Composante(s)**
CLEFF - Cité
des langues

Présentation

EXAMEN CIVIQUE



La loi du 26 janvier 2024 *pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* a renforcé les exigences en matière de maîtrise du français et d'intégration républicaine des étrangers primo-arrivants souhaitant demeurer durablement en France. Cette loi prévoit ainsi la création d'un examen civique qui vise à vérifier la connaissance par le candidat des principes et des valeurs de la République, le mode d'organisation de la République et le fonctionnement de la société française.

La **CLEFF** (Cité des Langues Etrangères du Français et des Francophonies) de l'université Bordeaux Montaigne est un centre agréé par **France Education International (FEI)** pour le passage de l'examen civique.

C'est un examen de 40 questions en français sous forme de questions à choix multiples (QCM). Il y a 1 seule bonne réponse parmi 4 réponses proposées.

2 types de questions :

- des questions de connaissance (28 questions) ;
- des mises en situation (12 questions) ;

Ces questions portent sur les **cinq thématiques de la formation civique** :

- Principes et valeurs de la République
- Système institutionnel et politique
- Droits et devoirs
- Histoire, géographie et culture
- Vivre dans la société française

L'examen dure **45 minutes** maximum sur ordinateur dans un labo multimédia de la CLEFF

Pour réussir l'examen, vous devez obtenir 32 bonnes réponses minimum (soit 80% de bonnes réponses).

DATE D'EXAMEN

Vendredi 3 avril 2026 à 14h30 (date limite d'inscription le 1er avril 2026)

Les prochaines dates seront communiquées lundi 30 mars 2026 ici.

INSCRIPTIONS

Première étape: Pré-inscription obligatoire sur le site FEI  <https://test-civique.fr/inscription>



Deuxième étape: La CLEFF vous enverra un message sur votre adresse e-mail avec un lien de paiement vers le guichet virtuel de l'université Bordeaux Montaigne. Le tarif est de 70 euros.

Troisième étape : Dès le paiement fait vous recevrez par e-mail une convocation nominative à présenter le jour du test avec une pièce d'identité valide.

RÉSULTATS

Vous aurez accès à vos résultats 12 à 48 heures après la passation directement sur votre compte créé lors de la pré-inscription.

SE PRÉPARER A L'EXAMEN CIVIQUE

Un site officiel de la formation civique gratuite a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur.

Cliquez sur ce lien: [🔗 Se former à l'examen civique](#)

CONTACT

🔗 Sylvie.etienne@u-bordeaux-montaigne.fr

05 57 12 62 66